

Introduction

Ce témoignage est consacré à la sécession du Katanga qui marqua le début des années 1960 au Congo. Je l'ai rédigé en tant que témoin sur la base de documents, de notes, ainsi que d'archives personnelles couvrant la période allant de juillet 1960 à janvier 1963. Il ne porte que sur quelques événements relatifs à l'accès du Congo à l'indépendance¹ et tente de donner un éclairage sur ce qui s'est passé au lendemain du 30 juin 1960.

L'idée de cette contribution m'est venue en août 2000, après mon audition par la Commission parlementaire de la Chambre concernant la mort de Lumumba², où je fus entendu en qualité de témoin et d'auteur d'une thèse de doctorat sur le sujet³. L'ouverture des archives des Affaires étrangères, de celles du Palais royal, de celles du comte Harold d'Aspremont Lynden, ancien ministre des Affaires africaines, et les travaux de la Commission Lumumba ont permis de prendre connaissance de documents qui n'appartenaient pas au domaine public au moment où j'ai rédigé cette thèse. Ils apportent quelques explications sur certains événements et sur les motivations des acteurs ; ils ne sont malheureusement pas tous convaincants.

Au cours des travaux de cette Commission, j'ai constaté le hiatus existant entre les événements tels que je les avais vécus et la vision qu'en avaient quarante ans plus tard les commissaires parlementaires et leurs experts universitaires. Leurs assertions n'avaient parfois qu'un lointain rapport avec la réalité que j'avais connue. Il m'a paru intéressant de donner mon interprétation des événements, avec le souci de les expliquer en tenant compte de l'objectivité relative d'un figurant ou d'un acteur de second rôle.

Il est particulièrement frustrant d'entendre à la radio, de voir à la télévision, de lire dans la presse et les livres d'histoire la relation

¹ Voir à ce sujet : Jacques Brassinne de La Buissière, Georges-Henri Dumont, « *Les autorités belges et la décolonisation du Congo belge* », CRISP, Courrier hebdomadaire n° 2063-2064, 2012.

² « *Enquête parlementaire visant à déterminer les circonstances exactes de l'assassinat de Patrice Lumumba et l'implication éventuelle des responsables politiques belges dans celui-ci* », Chambre des représentants, 16 novembre 2001, vol. I et II, Doc 50 0312/006.

³ Jacques Brassinne de La Buissière, « *Enquête sur la mort de Lumumba* », thèse de doctorat défendue à l'ULB, 1991, <www.brassinnelabuissiere-lumumba.be>.

d'événements que l'on a connus quand les explications données *a posteriori* n'ont parfois que peu de rapport avec le souvenir que l'on en a gardé. On oublie que les acteurs de l'époque poursuivaient une politique et des buts précis qui varièrent en fonction des hommes, des politiques des gouvernements belge et congolais et des événements sur le plan international. Par ailleurs, on constate que les motivations et les objectifs de certains de ces acteurs se modifièrent fondamentalement entre juillet et octobre 1960, notamment sous la pression des Nations Unies.

L'avènement du gouvernement Lefèvre-Spaak, en avril 1961, marqua un tournant décisif dans la politique belge. Spaak voulut redorer le blason de la Belgique et lui faire reprendre sa place dans le concert international. À cet effet, il opta délibérément pour une politique en faveur de l'unité du Congo dans ses frontières héritées de la colonie.

Les « experts », expliquant l'histoire un demi-siècle plus tard, ne partageront certes pas mon interprétation des faits qui ne correspond évidemment pas aux théories qu'ils aiment développer, notamment en ce qui concerne la responsabilité morale des acteurs belges dans la disparition de Lumumba. Certes, la plupart la souhaitaient, mais certainement pas de la manière dont elle advint et dans laquelle ils n'intervinrent pas.

Cinquante ans plus tard, je me suis décidé à tenter d'expliquer l'ambiguïté et la complexité des relations belgo-katangaises au début des années 1960. Elles furent compliquées, notamment parce qu'elles furent influencées par des initiatives et des décisions prises sur trois continents : à New York par les Nations Unies et les États-Unis, à Léopoldville par Patrice Lumumba, Joseph Kasa-Vubu, Joseph-Désiré Mobutu et Cyrille Adoula, à Élisabethville par Moïse Tshombe et à Bruxelles par Gaston Eyskens, Pierre Wigny, Harold d'Aspremont Lynden et Paul-Henri Spaak.

Comme bien d'autres, je fus un témoin privilégié de cette époque. Tous les Belges que j'ai rencontrés dans le cadre de mes activités au Katanga partageaient un même idéal : œuvrer pour leur pays et pour le Congo, qu'ils soient à Élisabethville ou à Léopoldville.

* * *

Issu d'une famille implantée depuis 1690 dans le triangle formé par Rhode-Saint-Genèse, Ohain et Wavre, je n'avais aucune attache avec le Congo, mais bien avec la Chine où mes parents s'établirent en 1923. Mon père avait été engagé par le « Crédit Foncier d'Extrême-Orient », filiale de la Société générale de Belgique. Conçu à Tiensin, je naquis à Ixelles où je passai toute ma jeunesse : école primaire, athénée d'Ixelles, Université Libre de Bruxelles.

Licencié en Sciences politiques et diplomatiques, en Sciences administratives et en Sciences coloniales, je rejoignis l'Institut de

Sociologie Solvay après deux années de service militaire en Allemagne en qualité d'officier de réserve. Bien que titulaire d'une licence en Sciences coloniales de l'ULB, ma connaissance du Congo, et du Katanga en particulier, était extrêmement limitée malgré les cours fort intéressants du professeur Marzorati. Ce n'est que très progressivement que mon intérêt pour l'Afrique allait se développer. Recruté comme chargé de recherche par le professeur Arthur Doucy pour m'occuper de Sociologie du Travail, j'œuvrai pendant deux ans dans les caves du Parc Léopold où se trouvait l'Institut. J'eus l'occasion d'y croiser Justin Bomboko et Paul Hatry, collaborateur du professeur Émile Dassel et futur ministre des Finances. Ce dernier vint me débaucher et me fit rejoindre à partir du 1^{er} février 1957, toujours en qualité de chargé de recherche, le Centre Émile Bernheim pour l'Étude des Affaires de l'ULB.

Ils m'envoyèrent à la Harvard Business School afin de suivre une année de formation pour « European Professors in Management » financée par l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité (OBAP). Cinq mois après mon retour des États-Unis, je rejoignis, le 10 février 1959, le cabinet du Vice-président du Conseil des Ministres⁴, le libéral Albert Lilar, en qualité d'attaché de cabinet. Le contrat me liant à la Fondation Industrie-Université, qui avait été récemment créée en remplacement de l'OBAP, fut suspendu de commun accord, le 28 février 1959. Gaston Deurinck, qui la présidait, avait estimé que je pouvais être utile dans cette fonction pour la nouvelle institution. Au départ, mes attributions au sein du cabinet furent liées à la réforme administrative ainsi qu'à la création et à l'animation d'un groupe de travail chargé de la formation et du perfectionnement des fonctionnaires dirigeants.

Placé sous la direction de Deurinck, ce groupe était composé des professeurs-directeurs des centres universitaires de perfectionnement. Bruxelles était dirigé par Émile Dassel, le Centre de Gand avait été créé par André Vlerick, celui de Louvain était dirigé par Michel Woitrin et l'Institut de Sociologie de Liège était placé sous la direction de René Clémens. S'y ajoutaient de hauts fonctionnaires issus de différents départements. J'en devins la modeste cheville ouvrière avant d'être associé aux affaires congolaises.

Compte tenu des événements intervenus à Léopoldville en janvier 1959, je m'intéressai à la situation de ce qui était encore à l'époque le Congo belge. Cet intérêt se concrétisa lors de la « Table ronde politique sur l'avenir du Congo » qui se tint en janvier-février 1960 à Bruxelles. Décidée à la fin de 1959, cette conférence devait être présidée par le

⁴ Titre devenu « vice-Premier ministre » dans les gouvernements ultérieurs. Albert Lilar était chargé de la suppléance du Premier ministre, de l'Administration générale et de la Réforme administrative.

Premier ministre Gaston Eyskens. Celui-ci, ne souhaitant pas en assumer la direction⁵, fit appel à son vice-président libéral. Le ministre Albert Lilar, avocat, expert en droit maritime international, n'était pas préparé à assumer cette tâche mais il en accepta la responsabilité malgré les difficultés de la situation au Congo. Au cours d'une réunion de cabinet, il expliqua à ses collaborateurs la nouvelle mission qui lui avait été confiée par le premier ministre, charge qu'il avait acceptée. Il scruta ensuite les visages de ses collaborateurs rassemblés autour de lui afin de trouver parmi ceux-ci celui qui l'accompagnerait dans l'exercice de cette nouvelle responsabilité. Nul ne broncha. Alexis Goldschmidt, chef de cabinet, demanda alors si, parmi les participants, il n'y avait pas un diplômé en sciences coloniales. Le problème fut rapidement réglé : j'étais le seul membre à posséder ce genre de parchemin. Le sort tomba ainsi sur le plus jeune des collaborateurs du cabinet qui, dès lors, devint « l'expert » en matière congolaise.

Ce fut le départ d'une carrière qui m'amena à participer à un certain nombre d'événements à Léopoldville et à Elisabethville jusqu'au moment du coup d'État du colonel Mobutu le 25 novembre 1965, où je fus expulsé pour incompatibilité d'humeur avec le nouveau dirigeant.

Le présent livre a donc pour objet d'apporter un témoignage sur les événements liés à la sécession du Katanga dans ce qu'ils ont eu de plus dramatique, avec le souhait de faire apparaître l'imbroglie résultant des décisions prises concomitamment aux quatre coins du globe⁶.

Sauf mention contraire, les documents cités dans les notes infrapaginales proviennent de papiers personnels. Le récit est étayé par des souvenirs ainsi que par différents documents inédits. Ces derniers sont complétés par des publications, comptes-rendus et procès-verbaux qui ont été déposés aux archives de l'Université de Liège, Département des Sciences historiques.

⁵ Les deux ministres en charge des problèmes africains, Auguste De Schrijver et Raymond Scheyven, étaient tous deux PSC comme le premier ministre.

⁶ Voir également : J. Gérard-Libois, « *Sécession au Katanga* », Centre de Recherche et d'Information Socio-Politiques (CRISP) Bruxelles, Institut National d'Études Politiques (INEP) Léopoldville. Décembre 1963.